

Décrets

Gouvernement du Québec

Décret 897-2000, 26 juillet 2000

CONCERNANT une modification au décret n^o 763-2000 du 21 juin 2000

IL EST ORDONNÉ, sur la recommandation du premier ministre:

QUE le dispositif du décret n^o 763-2000 du 21 juin 2000, modifié par le décret n^o 888-2000 du 13 juillet 2000, soit modifié de nouveau par le remplacement:

— dans la mention relative au ministre des Transports, ministre délégué aux Affaires autochtones et ministre responsable de la Faune et des Parcs de « 20 août 2000 » par « 13 août 2000 »;

— dans la mention relative au ministre des Relations avec les citoyens et de l'Immigration de « 28 juillet 2000 au 23 août 2000 » par « 30 juillet 2000 au 27 août 2000 ».

Le greffier du Conseil exécutif,
MICHEL NOËL DE TILLY

34641

Gouvernement du Québec

Décret 898-2000, 26 juillet 2000

CONCERNANT la composition et le mandat de la délégation québécoise à la 41^e Conférence annuelle des premiers ministres des provinces qui se tiendra à Winnipeg du 9 au 11 août 2000

ATTENDU QUE les premiers ministres des provinces tiendront leur 41^e Conférence annuelle à Winnipeg du 9 au 11 août 2000;

ATTENDU QUE l'article 3.21 de la Loi sur le ministère du Conseil exécutif (L.R.Q., c. M-30) prescrit que toute délégation officielle du Québec à une conférence ministérielle fédérale-provinciale ou interprovinciale est constituée et mandatée par le gouvernement;

ATTENDU QU'il est opportun que le Québec y soit représenté;

IL EST ORDONNÉ, en conséquence, sur la recommandation du premier ministre et du ministre délégué aux Affaires intergouvernementales canadiennes:

QUE le premier ministre dirige la délégation québécoise à la 41^e Conférence annuelle des premiers ministres des provinces qui se tiendra à Winnipeg du 9 au 11 août 2000;

QUE la délégation soit composée, outre le premier ministre, de:

— monsieur Joseph Facal, ministre délégué aux Affaires intergouvernementales canadiennes

— monsieur Hubert Thibault, chef de cabinet du premier ministre

— monsieur Stéphane Dolbec, directeur de cabinet du ministre délégué aux Affaires intergouvernementales canadiennes

— monsieur Marcel Leblanc, secrétaire général associé aux Affaires intergouvernementales canadiennes

— monsieur Pierre Roy, sous-ministre à la Santé et aux Services sociaux

— monsieur Gilbert Charland, secrétaire adjoint au Secrétariat aux affaires intergouvernementales canadiennes

— madame Line Gagné, secrétaire adjointe au Secrétariat aux affaires intergouvernementales canadiennes

QUE le mandat de cette délégation soit d'exposer la position du Québec, conformément à la décision du Conseil des ministres.

Le greffier du Conseil exécutif,
MICHEL NOËL DE TILLY

34642